Recueil des avis issus de la consultation auprès des ministères et organismes

Projet : Projet de poste des Irlandais à 315-25 kV
Numéro 3211-11-122

Liste par ministère ou organisme

no	Ministères ou organismes	Direction ou service	Signataire	Date	Nbrepages
1.	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation de territoire	Direction à la métropole et aux affaires métropolitaines	Stéphane Bégin	27-08-2018	4
2.	Ministère de la Sécurité publique	DGSCSI	Isabelle Michel	21-09-2018	3
3.	Ministère de la Culture et des Communications	Direction générale de la métropole	Danielle Dubé	28-09-2018	2
4.	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	Direction régionale de Montréal	Louis-Philippe Forget	25-07-2018	2
5.	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	Direction générale de la planification et de la gestion des infrastructures	Daniel Dorais	5-09-2018	3
6.	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs		Monia Prévost	19-09-2018	4
7.	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	Direction générale des mandats stratégiques	Marc Leduc	17-09-2018	3
8.	Ministère du Tourisme	Direction des politiques et de l'intelligence des affaires	Christian Desbiens	31-08-2018	1
9.	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Direction régionale de santé publique	Louis-François Tétreault et Félix Lamothe	10-09-2018	4
10.	Ministère du Conseil exécutif	Secrétariat aux affaires autochtones	Lucien-Pierre Bouchard	21-09-2018	3
11.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'analyse et de l'expertise de Montréal et de Laval	Marilyn Lemarbre	17-09-2018	3
12.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'expertise climatique	Marie-Michèle Gagné et Alexandra Roio	14-09-2018	4
13.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction des politiques climatiques - adaptation aux changements climatiques	Julie Veillette, Virginie Moffet et Catherine Gauthier	11-09-2018	2
14.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère (bruit)	Julien Hotton	12-09-2018	2
15.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'expertise en biodiversité	Line Couillard	24-09-2018	4

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Présentation du projet	**MARCHE À SUIVRE**
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17
Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.	
Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	MAMOT
Direction ou secteur	Direction à la métropole et aux affaires métropolitaines
Avis conjoint	À compléter uniquement si l'avis provient de plus d'une direction ou d'un secteur.
Région	06 - Montréal

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est recevable et le projet est acceptable dans sa forme actuelle, donc je ne souhaite plus être reconsulté sur ce projet

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

- Thématiques abordées : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Stéphane Bégin	Conseiller	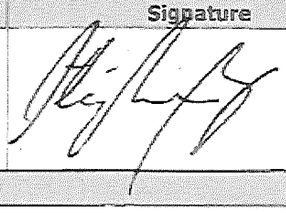	2018-08-27

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

2 Avis de recevabilité à la suite du dépôt du document de réponses aux questions et commentaires

Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux questions et commentaires, est-ce que vous jugez maintenant l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement?	Choisissez une réponse

- **Thématiques abordées :** Cliquez ici pour entrer du texte.
- **Référence à l'étude d'impact :** Cliquez ici pour entrer du texte.
- **Texte du commentaire :** Cliquez ici pour entrer du texte

Souhaitez-vous être consulté à nouveau lors de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet?	Choisissez une réponse

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

ANALYSE DE L'ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Cette étape vise à évaluer la raison d'être du projet, les impacts appréhendés de ce projet sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité du projet. Elle permet de déterminer si les impacts du projet sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures d'atténuation ou de suivi.

3 Avis d'acceptabilité environnementale du projet

Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, le projet est-il t acceptable sur le plan environnemental, tel que présenté?	Choisissez une réponse

Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des figures.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des tableaux.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Présentation du projet	MARCHE À SUIVRE
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17
Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.	

Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	Ministère de la sécurité publique
Direction ou secteur	DGSCSI
Avis conjoint	À compléter uniquement si l'avis provient de plus d'une direction ou d'un secteur
Région	06 - Montréal

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est recevable et je ne souhaite plus être reconsulté sur sa recevabilité

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

- Thématiques abordées : Cliquez ici pour entrer du texte
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte

Signature(s)			
Nom	Titre	Signature	Date
Isabelle Michel	Conseillère en sécurité civile	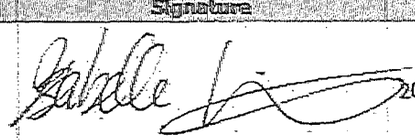	2018-09-21

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

2 Avis de recevabilité à la suite du dépôt du document de réponses aux questions et commentaires

Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux questions et commentaires, est-ce que vous jugez maintenant l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement?	Choisissez une réponse

- Thématiques abordées : Cliquez ici pour entrer du texte
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte

Souhaitez-vous être consulté à nouveau lors de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet?	Choisissez une réponse

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte

ANALYSE DE L'ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Cette étape vise à évaluer la raison d'être du projet, les impacts appréhendés de ce projet sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité du projet. Elle permet de déterminer si les impacts du projet sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures d'atténuation ou de suivi.

3 Avis d'acceptabilité environnementale du projet

Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, le projet est-il t acceptable sur le plan environnemental, tel que présenté?	Choisissez une réponse

Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date

Clause(s) particulière(s)

Cliquez ici pour entrer du texte

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des figures.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des tableaux.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Présentation du projet	**MARCHE À SUIVRE**
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17

Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.

Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	Minsitère de la Culture et des Communications
Direction ou secteur	Direction générale de la métropole
Avis conjoint	Direction générale du patrimoine et des immobilisations
Région	06 - Montréal

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est recevable, conditionnellement à l'obtention des éléments d'informations demandés, et je ne souhaite plus être reconsulté sur sa recevabilité

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

- Thématiques abordées : La demande de recevabilité présentée déroge au processus habituel pour lequel une étude de potentiels archéologiques doit être produite, étude qui n'a pas été réalisée pour le projet en titre. Seul un examen du potentiel archéologique de la zone d'étude a été réalisé à l'aide de documents cartographiques, iconographiques et historiques disponibles.
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Danielle Dubé	Directrice générale de la métropole	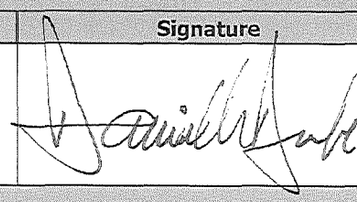	2018-09-28

Clause(s) particulière(s) :

Le Ministère de la Culture et des Communications (MCC) ne peut se prononcer sur la seule base d'une étude historique. Des interventions archéologiques sont à prévoir et la nature de ces interventions (supervision ou inventaire avec sondages ou fouilles) sera déterminée ultérieurement, lorsque les plans détaillés d'ingénierie seront complétés, soit en 2020.

Dans ces circonstances, nous demandons à ce que le promoteur, Hydro-Québec, s'engage à nous présenter dans les meilleurs délais une stratégie d'intervention archéologique décrivant la nature des interventions archéologiques susceptibles d'être retenues avec une méthodologie détaillée pour chacune des options d'interventions en archéologie, un calendrier de réalisation, les

mesures d'atténuation des impacts sur les ressources archéologiques qui pourraient être envisagées et les critères d'évaluation de la valeur patrimoniale des vestiges ou des sites archéologiques.

Sans l'obtention de ces données, le MCC ne pourra se prononcer quant à l'acceptabilité du projet.

Présentation du projet	MARCHE À SUIVRE
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17

Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.

Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	MESI
Direction ou secteur	Direction régionale de Montréal
Avis conjoint	À compléter uniquement si l'avis provient de plus d'une direction ou d'un secteur.
Région	06 - Montréal

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la **suite du** dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est recevable et le projet est acceptable dans sa forme actuelle, donc je ne souhaite plus être reconsulté sur ce projet

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

- Thématiques abordées : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Louis-Philippe Forget	Directeur par intérim		2018-07-25

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

2 Avis de recevabilité à la suite du dépôt du document de réponses aux questions et commentaires

Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux questions et commentaires, est-ce que vous jugez maintenant l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement?	L'étude d'impact est recevable et le projet est acceptable dans sa forme actuelle, donc je ne souhaite plus être consulté sur ce projet

- Thématiques abordées : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte.

Souhaitez-vous être consulté à nouveau lors de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet?	Non, le projet est acceptable tel que présenté

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Louis-Philippe Forget	Directeur par intérim		2018-07-25

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

ANALYSE DE L'ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Cette étape vise à évaluer la raison d'être du projet, les impacts appréhendés de ce projet sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité du projet. Elle permet de déterminer si les impacts du projet sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures

3 Avis d'acceptabilité environnementale du projet

Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, le projet est-il t acceptable sur le plan environnemental, tel que présenté?	Le projet est acceptable tel que présenté

Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Louis-Philippe Forget	Directeur par intérim		2018-07-25

Clause(s) particulière(s)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Présentation du projet	**MARCHE À SUIVRE**
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17

Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.

Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	MTMDET
Direction ou secteur	Direction générale de la planification et de la gestion des infrastructures
Avis conjoint	À compléter uniquement si l'avis provient de plus d'une direction ou d'un secteur
Région	06 - Montréal

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est recevable et je ne souhaite plus être reconsulté sur sa recevabilité

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

- **Thématiques abordées :** Cliquez ici pour entrer du texte.
- **Référence à l'étude d'impact :** Cliquez ici pour entrer du texte
- **Texte du commentaire :** Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Daniel Donais	Directeur général	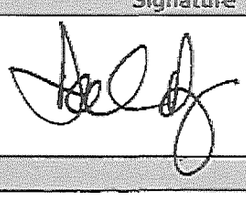	2018-09-05

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

2 Avis de recevabilité à la suite du dépôt du document de réponses aux questions et commentaires

Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux questions et commentaires, est-ce que vous jugez maintenant l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement?	Choisissez une réponse

- **Thématiques abordées :** Cliquez ici pour entrer du texte.
- **Référence à l'étude d'impact :** Cliquez ici pour entrer du texte
- **Texte du commentaire :** Cliquez ici pour entrer du texte

Souhaitez-vous être consulté à nouveau lors de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet?	Choisissez une réponse

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

ANALYSE DE L'ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Cette étape vise à évaluer la raison d'être du projet, les impacts appréhendés de ce projet sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité du projet. Elle permet de déterminer si les impacts du projet sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures

3 Avis d'acceptabilité environnementale du projet

Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, le projet est-il t acceptable sur le plan environnemental, tel que présenté?	Choisissez une réponse

Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des figures.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des tableaux.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Présentation du projet	**MARCHE À SUIVRE**
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17
Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.	
Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	Ministère du Conseil exécutif
Direction ou secteur	Vous devez indiquer votre direction ou secteur.
Avis conjoint	À compléter uniquement si l'avis provient de plus d'une direction ou d'un secteur.
Région	

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	Choisissez une réponse

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

- Thématiques abordées : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte.

CONTEXTE

Dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a sollicité l'avis du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) sur la recevabilité de l'étude d'impact du projet de poste des Irlandais à 315-25 kV. Les domaines de compétence faune et forêt du MFFP sont interpellés.

Le MFFP a procédé à l'analyse de l'étude d'impact sur l'environnement. À la lumière de l'information qui y est contenue, le Ministère considère l'étude recevable, mais certains renseignements sont à fournir afin d'être en mesure d'évaluer les impacts du projet sur les éléments forestiers. Ci-après sont inscrits des questions et des commentaires qui portent, entre autres, sur la description du milieu biologique en matière du domaine de compétence forêt.

Ce projet consiste en la construction d'un poste de distribution d'électricité aérien à 315-25 kV. Sa superficie visée est de 30 600 m2. Le terrain visé pour le projet est en affectation industrielle, à la sortie du pont Victoria, dans l'arrondissement du sud-ouest de la ville de Montréal. Un total de 116 arbres s'y trouve.

ANALYSE ET COMMENTAIRES

Le MFFP a dûment analysé les éléments fauniques et forestiers et, au meilleur de sa connaissance, constate que les éléments requis par la directive ont été traités. Toutefois, certains d'entre eux n'ont pas été traités de manière satisfaisante. L'étude d'impact est recevable. Toutefois, certains renseignements sont encore à fournir.

Éléments fauniques

Après l'analyse des documents soumis, il n'y a pas de commentaire faunique car aucun enjeu n'a été relevé à ce sujet.

Éléments forestiers

Il est reconnu scientifiquement que sous le seuil de 30 % de superficie de boisé, il y a perte significative de la biodiversité. Ceci vient affecter les aspects relatifs aux habitats de la faune et de la flore et à leur connectivité, à la régulation de l'hydrologie (crues, inondations, etc.), au contrôle du climat et de la température (lutte contre les changements climatiques [section 11.4]), à la réduction des îlots de chaleur en milieu urbain et périurbain, à l'amélioration de la qualité de l'air, du sol et de l'eau et à la séquestration du carbone.

Selon l'indice de canopée métropolitain 2015 (Communauté métropolitaine de Montréal, 2015), la ville de Montréal est sous le seuil du 30 %, son pourcentage de canopée étant établi à 20,4 %. Selon l'initiateur du projet, la mise en place des nouvelles installations exigera la coupe d'un peu plus de 90 arbres parmi les 116 arbres présents sur le site. Il est nécessaire de documenter l'impact de la perte de ces arbres et de préciser les mesures d'atténuation mises en place pour y remédier, notamment l'apport de l'aménagement paysager vis-à-vis de la couverture forestière.

RECOMMANDATION

Le MFFP attendra les réponses à ses questions et commentaires au regard des éléments forestiers. Le Ministère est disponible pour répondre à toute question concernant son avis et contribuera à la bonne marche de la procédure d'évaluation environnementale.

PERSONNES-RESSOURCES

Toute question, selon les domaines d'activité, peut être adressée à :

M. Étienne Drouin
Responsable des aspects faune
Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval
Téléphone : 450 928-7608, poste 299

M. Hugues Rompré, ing.f., et Mme Kateri Lescop-Sinclair
Responsables des aspects forestiers
Direction générale du secteur métropolitain et sud
Téléphone : 514 873-2140, postes 248 et 278

Pour toute autre question, vous pouvez communiquer avec M. Jean-François Bergeron, responsable du dossier à la Direction de la planification et de la coordination, au 418 266-8171, poste 3122.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Monia Prévost	Directrice	Monia Prévost	2018-09-19

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

2 Avis de recevabilité à la suite du dépôt du document de réponses aux questions et commentaires

Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux questions et commentaires, est-ce que vous jugez maintenant l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement?	Choisissez une réponse

- Thématiques abordées : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte.

Souhaitez-vous être consulté à nouveau lors de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet?	Choisissez une réponse

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

ANALYSE DE L'ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Cette étape vise à évaluer la raison d'être du projet, les impacts appréhendés de ce projet sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité du projet. Elle permet de déterminer si les impacts du projet sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures d'atténuation ou de suivi.

3 Avis d'acceptabilité environnementale du projet

Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, le projet est-il t acceptable sur le plan environnemental, tel que présenté?	Choisissez une réponse

Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des figures.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des tableaux.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Présentation du projet	MARCHE À SUIVRE
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17
Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.	
Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	MERN
Direction ou secteur	Direction générale des mandats stratégiques
Avis conjoint	Secteur de l'énergie
Région	

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est recevable et je ne souhaite plus être reconsulté sur sa recevabilité

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

- Thématiques abordées : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Marc Leduc	Directeur général	Marc Leduc	Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

2 Avis de recevabilité à la suite du dépôt du document de réponses aux questions et commentaires

Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux questions et commentaires, est-ce que vous jugez maintenant l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement?	Choisissez une réponse

- Thématiques abordées : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte.

Souhaitez-vous être consulté à nouveau lors de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet?	Choisissez une réponse

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

ANALYSE DE L'ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Cette étape vise à évaluer la raison d'être du projet, les impacts appréhendés de ce projet sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité du projet. Elle permet de déterminer si les impacts du projet sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures d'atténuation ou de suivi.

3 Avis d'acceptabilité environnementale du projet

Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, le projet est-il t acceptable sur le plan environnemental, tel que présenté?	Choisissez une réponse

Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des figures.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des tableaux.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Présentation du projet	**MARCHE À SUIVRE**
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17
Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.	
Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	Ministère du Tourisme
Direction ou secteur	Direction des politiques et de l'inteligence d'affaires
Avis conjoint	
Région	

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est recevable et le projet est acceptable dans sa forme actuelle, donc je ne souhaite plus être reconsulté sur ce projet

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

- Thématiques abordées :
- Référence à l'étude d'impact :
- Texte du commentaire :

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Christian Desbiens	Directeur, Direction des politiques et de l'intelligence d'affaires		2018 08 31

Clause(s) particulière(s) :

Présentation du projet	MARCHE À SUIVRE
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17

Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.

Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction ou secteur	Direction régionale de santé publique
Avis conjoint	À compléter uniquement si l'avis provient de plus d'une direction ou d'un secteur.
Région	06 - Montréal

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est non-recevable et je serai reconsulté sur sa recevabilité

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

- Thématiques abordées : Plans préliminaires de mesures d'urgence, champs électromagnétiques
- Référence à l'étude d'impact : Sections 8-1 et 8-2 (Mesures d'urgence), Section 7-3 (Champs électromagnétiques), Section 7-9 (Ambiance sonore)
- Texte du commentaire :

Mesures d'urgence:

Hydro-Québec énonce les plans de mesures d'urgence intitulés «Guide d'intervention et plan de mesures d'urgence», «Plan d'intervention en cas d'urgence» et «Plan d'urgence Hydro-Québec TransÉnergie. Tel que stipulé dans la directive, le promoteur peut référer à un plan existant à condition que celui-ci soit à jour et disponible. Or, ces documents n'ont pas été déposés par le promoteur, et seul un des trois documents, datant de 2013 a été trouvé sur le web. Nous demandons donc d'obtenir ces documents afin de pouvoir procéder à l'analyse

Champs électromagnétiques:

Hydro-Québec affirme dans l'étude d'impact que «Les champs magnétiques (CM) mesurés à la clôture du poste ne dépasseront pas la valeur du CM moyen ambiant au Québec, qui est de 1 µT (Hydro-Québec, 2011). Ce sont les lignes électriques reliées au poste qui produisent l'essentiel des champs électriques et magnétiques qu'on y mesure.». Or, l'étude d'impact ne décrit pas l'emplacement exact des raccordements du nouveau poste au reste du réseau et n'estime pas les champs magnétiques à proximité de ces lignes. Une telle analyse avait été faite dans le cadre de l'étude d'impact sur le Poste Saint-Patrick (Hydro-Québec, 2014). Considérant que les raccordements au réseau font partie du projet, nous demandons d'obtenir l'emplacement exact de ces raccordements, ainsi que des estimations des champs magnétiques à proximité de ceux-ci.

Ambiance sonore:

La directive ministérielle, en pages 11 et 17, stipule que le promoteur doit présenter les niveaux sonores actuels et anticipés (durant la phase de construction et d'exploitation) en termes de Laeq 24h, Laeq horaire. La directive requiert également la présence de courbes isophones à différents moments de la journée. Or, dans l'annexe C de l'étude d'impact, Hydro-Québec présente une modélisation des niveaux sonores uniquement pour la phase d'exploitation du projet. Le promoteur devrait soit fournir l'information spécifique à chaque phase du projet tel que demandé par la directive, soit justifier adéquatement sa décision de présenter une valeur unique.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Louis-François Tétreault	PhD, Toxicologue		2018-09-10
Félix Lamothe	MSc, Toxicologue		

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

2 Avis de recevabilité à la suite du dépôt du document de réponses aux questions et commentaires

Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux questions et commentaires, est-ce que vous jugez maintenant l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement?	Choisissez une réponse

- Thématiques abordées : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte

Souhaitez-vous être consulté à nouveau lors de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet?	Choisissez une réponse

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

ANALYSE DE L'ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Cette étape vise à évaluer la raison d'être du projet, les impacts appréhendés de ce projet sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité du projet. Elle permet de déterminer si les impacts du projet sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures

3 Avis d'acceptabilité environnementale du projet

Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, le projet est-il t acceptable sur le plan environnemental, tel que présenté?	Choisissez une réponse

Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des figures.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des tableaux.

Choisissez un bloc de construction

Choisissez un bloc de construction

Choisissez un bloc de construction

Présentation du projet	MARCHE À SUIVRE
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17
Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.	
Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	Ministère du Conseil exécutif
Direction ou secteur	Secrétariat aux affaires autochtones
Avis conjoint	À compléter uniquement si l'avis provient de plus d'une direction ou d'un secteur
Région	03 - Capitale Nationale

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est recevable et je ne souhaite plus être reconsulté sur sa recevabilité

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

- **Thématiques abordées :** Cliquez ici pour entrer du texte.
- **Référence à l'étude d'impact :** Cliquez ici pour entrer du texte.
- **Texte du commentaire :** Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Lucien-Pierre Bouchard	Directeur à la Direction des relations avec les autochtones		21-09-2018

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

2 Avis de recevabilité à la suite du dépôt du document de réponses aux questions et commentaires

Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux questions et commentaires, est-ce que vous jugez maintenant l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement?	Choisissez une réponse

- **Thématiques abordées :** Cliquez ici pour entrer du texte.
- **Référence à l'étude d'impact :** Cliquez ici pour entrer du texte.
- **Texte du commentaire :** Cliquez ici pour entrer du texte

Souhaitez-vous être consulté à nouveau lors de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet?	Choisissez une réponse

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

ANALYSE DE L'ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Cette étape vise à évaluer la raison d'être du projet, les impacts appréhendés de ce projet sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité du projet. Elle permet de déterminer si les impacts du projet sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures

3 Avis d'acceptabilité environnementale du projet

Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, le projet est-il t acceptable sur le plan environnemental, tel que présenté?	Choisissez une réponse

Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des figures.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des tableaux.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Présentation du projet	**MARCHE À SUIVRE**
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17
Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.	
Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	MDDELCC
Direction ou secteur	Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et de Laval
Avis conjoint	À compléter uniquement si l'avis provient de plus d'une direction ou d'un secteur.
Région	06 - Montréal

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est recevable et je ne souhaite plus être reconsulté sur sa recevabilité

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Marilyn Lemarbre	Analyste	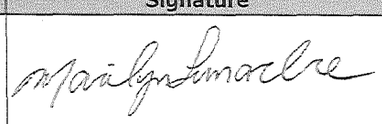	2018-09-17

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

2 Avis de recevabilité à la suite du dépôt du document de réponses aux questions et commentaires

Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux questions et commentaires, est-ce que vous jugez maintenant l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement?	Choisissez une réponse

- Thématiques abordées : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte.

Souhaitez-vous être consulté à nouveau lors de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet?	Choisissez une réponse

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

ANALYSE DE L'ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Cette étape vise à évaluer la raison d'être du projet, les impacts appréhendés de ce projet sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité du projet. Elle permet de déterminer si les impacts du projet sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures d'atténuation ou de suivi.

3 Avis d'acceptabilité environnementale du projet

Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, le projet est-il t acceptable sur le plan environnemental, tel que présenté?	Choisissez une réponse

Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des figures.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des tableaux.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Présentation du projet	**MARCHE À SUIVRE**
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17
Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.	
Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	MDDELCC
Direction ou secteur	Direction de l'expertise climatique
Avis conjoint	À compléter uniquement si l'avis provient de plus d'une direction ou d'un secteur.
Région	

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est non-recevable et je serai reconsulté sur sa recevabilité

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

Mise en contexte sur la considération à l'égard des émissions de GES

L'urgence d'agir en matière de changements climatiques fait consensus à l'échelle internationale et, en 2018, la considération de leurs impacts dans l'analyse environnementale d'un projet est devenue un enjeu environnemental et d'acceptabilité sociale incontournable. De plus, dans la foulée de la Conférence de Paris en 2015, le gouvernement du Québec s'est doté d'une cible ambitieuse de réduction de ses émissions de GES de 37,5 % sous le niveau de 1990 d'ici 2030.

Dans cette optique, la considération à l'égard des changements climatiques a été intégrée dans la nouvelle Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2) (LQE) le 23 mars 2017 ainsi que dans le processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du Québec. La nouvelle LQE prévoit notamment que les émissions de GES attribuables à un projet ainsi que les mesures d'atténuation de ces émissions fassent partie de l'étude d'impact.

Ainsi, le portrait global des émissions de GES du projet doit être dressé. Il est donc nécessaire pour un initiateur de quantifier les sources d'émissions identifiées dans la directive environnementale. Cet exercice permet de déterminer les émissions qui sont les plus émettrices, leurs impacts et conséquemment, de développer des mesures d'atténuation pertinentes et porteuses. Cette évaluation peut également s'avérer un outil d'aide à la décision dans les choix technologiques ou logistiques du projet.

Ce projet comporte plusieurs sources potentielles d'émissions de GES, notamment :
- Équipements de combustion mobiles lors de la construction du poste;
- Émissions fugitives d'hexafluorure de soufre (SF6) en provenance de trois disjoncteurs.

Les émissions de GES ont été estimées à 1 162 tonnes de CO2 éq pendant la phase de construction, incluant les étapes de décontamination du terrain, de terrassement et de la construction du poste.

- Thématiques abordées : Émissions de GES – Impacts pendant l'exploitation
- Référence à l'étude d'impact : Section 7.4.2.3
- Texte du commentaire : L'initiateur doit estimer et présenter sur une base annuelle les émissions de GES reliées à la phase d'exploitation.

  L'étude fait mention d'émissions provenant de la fuite d'hexafluorure de soufre (SF6) de trois disjoncteurs. Les émissions attribuables à ces équipements devraient donc être estimées. Si des émissions fugitives sont anticipées sur d'autres aspects du projet, elles devront être estimées également.

  Pour calculer les émissions fugitives des équipements qui seront utilisés, l'initiateur de projet peut utiliser la méthode de quantification de l'Association canadienne de l'électricité (Annexe A : Protocole d'estimation et de déclaration des émissions de SF6 pour les services d'électricité).

- Thématiques abordées : Émissions de GES – Mesures d'atténuation
- Référence à l'étude d'impact : Section 7.4.2.3 et section 14 de l'annexe H
- Texte du commentaire : L'initiateur du projet fait mention que les mesures d'atténuation tirées de la section 14 des CEN permettront de réduire les impacts. Toutefois, la section 14 des CEN présente les procédures et les suivis que l'entrepreneur doit réaliser pour l'installation et le démantèlement des équipements au SF6 ou CF4 ainsi que le protocole lors des fuites de SF6. Aucune mesure permettant de réduire les fuites de SF6 n'est présentée. Or, il importe de rappeler que le SF6 est un gaz à effet de serre environ 23 000 fois plus puissant que le CO_2 et le CF4 environ 7 000 fois. Il est d'autant plus important, de ce fait, de connaître les mesures d'atténuation applicables pour réduire l'impact de leur utilisation pour ce projet. À noter que les émissions de GES liées aux équipements d'Hydro-Québec contenants du CF4 ou du SF6 ont été évaluées à 21 832 tonnes de CO_2 éq pour l'année 2017.

  Ainsi, l'initiateur du projet doit prévoir des mesures afin de minimiser les pertes de SF6 des disjoncteurs ou de toute autre source le cas échéant. La méthodologie devra être détaillée. Il pourrait d'ailleurs être précisé si des initiatives visant à minimiser les fuites (ex. : algorithme, récupération, etc.) ou de recherche et développement sont en cours pour contrer ces émissions fugitives.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Marie-Michèle Gagné	ing.		2018-09-14
Alexandra Roio	Directrice	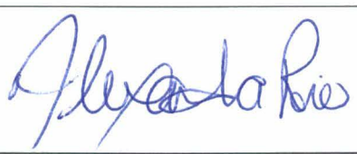	2018-09-14

Clause(s) particulière(s) :

Conformément au champ d'expertise de la DEC, les commentaires portent uniquement sur le volet des émissions de GES en lien avec le projet et la DEC souhaite être consultée pour la suite du dossier.

2 Avis de recevabilité à la suite du dépôt du document de réponses aux questions et commentaires

Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux questions et commentaires, est-ce que vous jugez maintenant l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement?	Choisissez une réponse

- Thématiques abordées : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte.

Souhaitez-vous être consulté à nouveau lors de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet?	Choisissez une réponse

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

ANALYSE DE L'ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Cette étape vise à évaluer la raison d'être du projet, les impacts appréhendés de ce projet sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité du projet. Elle permet de déterminer si les impacts du projet sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures d'atténuation ou de suivi.

3 Avis d'acceptabilité environnementale du projet

Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, le projet est-il t acceptable sur le plan environnemental, tel que présenté?	Choisissez une réponse

Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des figures.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des tableaux.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Présentation du projet	**MARCHE À SUIVRE**
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17
Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.	
Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	MDDELCC
Direction ou secteur	Direction des politiques climatiques-adaptation aux changements climatiques
Avis conjoint	À compléter uniquement si l'avis provient de plus d'une direction ou d'un secteur.
Région	

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est recevable, conditionnellement à l'obtention des éléments d'information demandés, et je ne souhaite plus être reconsulté sur sa recevabilité

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

- Thématiques abordées : Conditions climatiques
- Référence à l'étude d'impact : Sections 4.4.4 Conditions météorologiques et 11.4 Changements climatiques
- Texte du commentaire : En plus de présenter les conditions climatiques actuelles, il est recommandé que le promoteur présente les projections du climat futur (température, nombre de jours > 30°C, précipitations, ainsi que fréquence et intensité des événements météorologiques extrêmes) pertinentes à ce projet (région d'implantation, durée de vie). Ouranos a récemment mis en ligne un outil permettant de visualiser des scénarios climatiques pour différentes régions du Québec (https://www.ouranos.ca/portraitsclimatiques/#/).

- Thématiques abordées : Prise en compte des risques reliés aux changements climatiques dans le projet
- Référence à l'étude d'impact : Section 11.4 Changements climatiques
- Texte du commentaire : L'étude d'impact identifie avec pertinence comment les changements climatiques peuvent affecter des composantes de ce projet; l'augmentation de la fréquence d'événements météorologiques extrêmes pourraient mener à l'interruption du service, et les équipements électriques présents dans les postes de transformation peuvent amplifier ou créer des îlots de chaleur. Des solutions d'adaptation sont également présentées.

  Pour votre information, le site du poste des Irlandais se trouve dans une zone où des îlots de chaleur sont abondants (https://ouranos.ca/ilinso_couv_qc.cartouvouvert/). Les mesures d'adaptation expliquées dans l'étude d'impact telles que l'installation de toits blancs et la végétalisation sont donc très importantes. Les aménagements paysagers devront être conçu afin de maximiser le rafraîchissement.

Entrez du contenu à répéter, par exemple, d'autres contrôles de contenu. Vous pouvez également insérer ce contrôle autour de lignes d'un tableau pour répéter des parties de ce dernier.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Julie Veillette	Conseillère		2018-09-11 Cliquez ici pour entrer une date.
Virginie Moffet	Coordonnatrice en adaptation		2018-09-11 Cliquez ici pour entrer une date.
Catherine Gauthier	Directrice	p.i.	2018-09-11
Clause(s) particulière(s)			
Cliquez ici pour entrer du texte.			

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Présentation du projet	**MARCHE À SUIVRE**
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17
Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.	
Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	MDDELCC
Direction ou secteur	Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère (Bruit environnemental)
Avis conjoint	
Région	

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est recevable et le projet est acceptable dans sa forme actuelle, donc je ne souhaite plus être reconsulté sur ce projet

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

- Thématiques abordées : Identification des récepteurs sensibles; Surveillance et contrôle du bruit en phase de construction;suivi et conformité des émissions sonores en phase d'exploitation; sources mobiles (trafic) et sources fixes
- Référence à l'étude d'impact : Rapport principal et Annexe C (étude sonore)
- Texte du commentaire : Les éléments attendus (voir «thématiques abordées») on tous été traités adéquatement et les information nous sembles complètes.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Julien Hotton, ing. M.Sc.			2018-09-12

Clause(s) particulière(s) :

Avis de recevabilité à la suite du dépôt du document de réponses aux questions et commentaires	
Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux questions et commentaires, est-ce que vous jugez maintenant l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement?	Choisissez une réponse

- Thématiques abordées :
- Référence à l'étude d'impact :
- Texte du commentaire :

Souhaitez-vous être consulté à nouveau lors de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet?	Choisissez une réponse

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date

Clause(s) particulière(s) :

ANALYSE DE L'ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Cette étape vise à évaluer la raison d'être du projet, les impacts appréhendés de ce projet sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité du projet. Elle permet de déterminer si les impacts du projet sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures d'atténuation ou de suivi.

3 Avis d'acceptabilité environnementale du projet	
Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, le projet est-il t acceptable sur le plan environnemental, tel que présenté?	Le projet est acceptable tel que présenté

Les thématiques mentionnées dans la section 1 (recevabilité) sont traitées de facon adéquate et complète. Les conclusions démontrent que les normes et critères de bruit seront respectés et que le risque d'impact sur le climat sonore est faible.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Julien Hotton, ing. M.Sc.		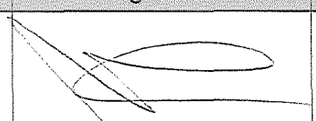	2018-09-12

Clause(s) particulière(s)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Présentation du projet	**MARCHE À SUIVRE**
Nom du projet	Poste des Irlandais à 315-25 kV
Initiateur de projet	Hydro-Québec
Numéro de dossier	3211-11-122
Dépôt de l'étude d'impact	2018-08-17
Présentation du projet : En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Le poste des Irlandais à 315-25 kV projeté par Hydro-Québec s'inscrit dans ce contexte. Il sera construit dans un secteur industriel près du poste Viger, sur un terrain actuellement utilisé par Loto-Québec et le cimentier Lafarge. À l'étape initiale de son aménagement, le poste sera équipé de 2 transformateurs à 315-25 kV, d'une puissance de 100 MVA chacun, ainsi que de 18 départs de lignes de distribution à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains. À l'étape ultime, il comprendra 4 transformateurs à 315-25 kV et 44 départs à 25 kV. Le coût global du projet est estimé à 110 M$. La mise en service du poste est prévue pour le printemps 2023.	
Présentation du répondant	
Ministère ou organisme	MDDELCC
Direction ou secteur	Direction de l'expertise en biodiversité
Avis conjoint	les espèces floristiques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EFMVS) ainsi que la prévention de l'introduction et de la propagation d'espèces exotiques envahissantes (EEE)
Région	03 - Capitale Nationale

RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Cette étape a pour but de vérifier si tous les éléments nécessaires à l'analyse environnementale des enjeux du projet ont été présentés de manière satisfaisante dans l'étude d'impact. L'étude d'impact doit être cohérente avec les éléments de la Directive. Il s'agit de déterminer si les renseignements requis pour apprécier la qualité et la pertinence des données sont correctement présentées, si la description du milieu, du projet et de ses impacts est complète et si les différentes méthodes utilisées sont appropriées.

1 Avis de recevabilité à la suite du dépôt de l'étude d'impact

Est-ce que vous jugez l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement.	L'étude d'impact est recevable, conditionnellement à l'obtention des éléments d'information demandés, et je ne souhaite plus être reconsulté sur sa recevabilité

Si l'étude d'impact n'est pas recevable, quels sont les éléments manquants essentiels à l'analyse environnementale subséquente ?

SCW 1062039 ; BDEI 604

1. Renseignements fournis

Le projet déposé consiste en la construction d'un poste électrique dans un stationnement asphalté situé au sud de l'île de Montréal.

Sur la base de l'information consignée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), l'étude rapporte la mention de plusieurs espèces floristiques en situation précaire sur l'île de Montréal mais aucune dans la zone des travaux. L'initiateur a réalisé des inventaires les 25 et 26 juillet 2017 indiquant la présence 116 arbres au pourtour et au centre de l'aire de stationnement comprenant 6 espèces (PR3.1 : p. 4-7, 4-42 – 4-47; PR3.3 : annexe D). Aucune EFMVS n'a été observée lors des inventaires. La DEB corrobore l'absence d'EFMVS.

L'étude indique la présence d'EEE soit le nerprun cathartique, le chèvrefeuille de Tartarie et l'érable de Norvège (PR3.1 : p. 4-7, 4-42 – 4-47; PR3.3 : annexe D). Selon les scénarios présentés au chapitre 5 (PR3.1 : p. 5-3), les deux premières espèces ne seraient pas affectées par les travaux.

2. Évaluation des impacts du projet sur les EEE et mesures d'atténuation courantes/particulières

L'étude présente les impacts potentiels entre la végétation et les activités de construction tels que le déboisement, l'excavation, le terrassement, etc. L'initiateur qualifie les impacts résiduels de mineurs sur la végétation et prévoit diverses mesures d'atténuations spécifiques aux EEE soient :

- nettoyer les engins d'excavation avant leur arrivée au chantier et avant de quitter l'aire des travaux;
- réutiliser les déblais pour la confection de la structure intérieure de l'aménagement paysager autour du poste et les recouvrir de 1 m de sol non contaminé par des espèces exotiques envahissantes. Si les déblais ne sont pas réutilisables, les éliminer dans un lieu autorisé par le MDDELCC;
- à la fin des travaux, ensemencer rapidement, avec un mélange approprié de semences, les aires dénudées autour du poste, y compris les aires d'aménagement paysager.

Advenant qu'il soit requis de réaliser des travaux touchant au nerprun cathartique et au chèvrefeuille de Tartarie, la DEB demande à l'initiateur de procéder à l'élimination de ces débris végétaux tel que prévu aux clauses environnementales normalisées.

Conclusion

Après analyse, la DEB considère l'étude d'impact recevable eu égard aux EFMVS et EEE et le projet acceptable conditionnellement à la prise de l'engagement supplémentaires demandés à la section 2.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à communiquer avec Mme Nancy Hébert au 418 521-3907, poste 4416.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Line Couillard	Chef d'équipe		2018-09-24

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

2 Avis de recevabilité à la suite du dépôt du document de réponses aux questions et commentaires

Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux questions et commentaires, est-ce que vous jugez maintenant l'étude d'impact recevable? C'est-à-dire qu'elle traite de façon satisfaisante, selon le champ d'expertise de votre direction, les éléments essentiels à l'analyse environnementale subséquente et à la prise de décision par le gouvernement?	Choisissez une réponse

- Thématiques abordées : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Référence à l'étude d'impact : Cliquez ici pour entrer du texte.
- Texte du commentaire : Cliquez ici pour entrer du texte.

Souhaitez-vous être consulté à nouveau lors de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet?	Choisissez une réponse

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

ANALYSE DE L'ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Cette étape vise à évaluer la raison d'être du projet, les impacts appréhendés de ce projet sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité du projet. Elle permet de déterminer si les impacts du projet sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures d'atténuation ou de suivi.

3 Avis d'acceptabilité environnementale du projet

Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, le projet est-il t acceptable sur le plan environnemental, tel que présenté?	Choisissez une réponse

Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature(s)

Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.

Clause(s) particulière(s)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des figures.

Au besoin, utilisez l'emplacement ci-dessous pour ajouter des tableaux.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.

Choisissez un bloc de construction.